

96

Personnelle

Monsieur le Directeur,

J'ai été très sensible aux termes de l'aimable lettre que vous m'avez adressée, me faisant part de vos préoccupations quant à l'avenir de l'Institut d'Etudes politiques de Grenoble et des problèmes qui se posent à vous à ce sujet, à l'occasion de la mise en oeuvre de la loi d'orientation.

C'est avec beaucoup d'intérêt que j'ai pris connaissance des documents que vous m'avez transmis. J'estime comme vous que la future organisation de l'Institut doit tenir compte des missions particulières de cet établissement et de la nécessité de maintenir, voire de développer, les liens établis tant avec la Fondation nationale des Sciences politiques, les unités d'enseignement et de recherche de l'Université que certaines administrations

Il semble à première vue, - sans qu'il m'appartienne de me prononcer - que des formules adéquates pourraient être trouvées, par application même des principes d'autonomie et de coopération. Il ne paraît pas anormal, en effet, que

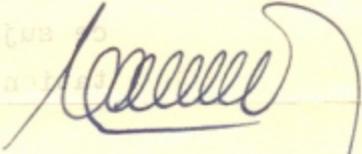
.../...

Monsieur QUERMONNE
Directeur de l'Institut
d'Etudes politiques de
Grenoble

certaines établissements d'enseignement supérieur, assurant des missions spécifiques de formation et de recherche, se dotent, avec l'agrément des pouvoirs publics, d'une structure particulière, qu'ils puissent conclure entre eux des accords au plan national et passer, avec d'autres organismes, universitaires ou non, des conventions de coopération.

Je tiens à ajouter que, le cas échéant, j'attirerai de mon côté, l'attention de M. SIRINELLI, sur l'importance du problème et l'intérêt que présente la mise au point d'une solution aussi adaptée que possible aux conditions particulières des Instituts d'Etudes politiques.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de mes sentiments les meilleurs, et à mon très fidèle souvenir



Pierre LAURENT
Conseiller d'Etat

Monsieur le Directeur
Institut de l'Institut
d'Etudes Politiques de
Paris
38 - 12 rue de la Harpe